

SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR LA GESTION DES DÉCHETS

Assemblée du Comité du SIDEC

Diekirch, le 21 mai 2021

Madame le Bourgmestre, Monsieur le Bourgmestre,

En vertu de l'article 14 de la loi modifiée du 23 février 2001 concernant les syndicats de communes, veuillez recevoir ci-après pour information l'ordre du jour de la prochaine assemblée du Comité du SIDEC qui se tiendra en séance publique le 7 juin prochain à 17.30 hrs. à la « Al Seeërei » à Diekirch.

Séance publique :

- 1. Approbation et signature du procès-verbal de l'assemblée du Comité du 09.11.2020 (annexe 1)
- 2. Approbation d'une convention à conclure avec SICLER (annexe 2)
- 3. VALORLUX
 - Présentation rapport final projet pilote (annexe 3.1)
 - Approbation d'une convention à conclure collecte sélective des PMC (annexe 3.2)
 - Approbation d'une convention à conclure collecte sélective d'emballages (annexe 3.3)
- 4. Présentation des premiers résultats de la réorganisation de la collecte publique (annexe 4)
- 5. Informations quant à l'adjudication des marchés publiques dans le cadre de la collecte publique divisée en 4 zones (annexe 5)
- 6. Affaires financières :
 - Arrêt provisoire des comptes 2018 (annexe 6.1)
 - Arrêt provisoire des comptes 2019 (annexe 6.2)
 - Approbation des titres de recettes 2020 (annexe 6.3)
 - Présentation d'une mise à jour du plan prévisionnel financier 2019-2024 (annexe 6.4)
- 7. Affaires de personnel *:
 - Création d'un poste (1) fonctionnaire (m/f) (catégorie de traitement B1) (annexe 7.1)
 - Création de douze (12) postes de salariés (m/f) à tâches manuelles carrière C (annexe 7.2)
- 8. Divers

Séance à huis clos

- Nomination au poste de fonctionnaire communal B1 (annexe 9.1)
- Nomination au poste de fonctionnaire communal A2 (annexe 9.2)
- Nomination au poste d'employé communal B1 (annexe 9.3)
- Admission de la démission volontaire d'un fonctionnaire faisant valoir ses droits à la retraite

Les documents désignés ci-avant comme « annexe » sont consultables à partir du 21 mai 2021 sur le site intra-extranet www.mysidec.lu pour votre utilisation personnelle en toute confidentialité. Tous les documents relatifs à l'ordre du jour sont à la disposition des intéressés à l'administration du SIDEC à Diekirch. Pour des raisons de protection de données et vie privée, les dossiers susceptibles d'être traités à huis clos et / ou comprenant des données personnelles* sont à consulter à l'administration du

Veuillez agréer, Madame le Bourgmestre, Monsieur le Bourgmestre, l'expression de notre parfaite considération.

Transmis aux membres du conseil communal et affiché le 26/05/21 conformément aux dispositions de la loi du 23/02/2001 concernant les syndicats des communes.

Beaufort, le 26/05/2021

Le bourgmestre,

80 89 83

Tál · Fax: E-Mail:

80 37 97 sidec@pt.lu

Claude Haagen

Président

Pour le bureau du SIDEC

IBAN LU42 0019 3301 0607 0000

www.sidec.lu

SIDEC B.P. 91

Fridhaff

L-9201

L-9378

Diekirch

Diekirch